

Délégation régionale du Logone Occidental

Communiqué de presse.

Le président national de la CTPD **Laoukein Kourayo** fut nommé maire de la ville de Moundou en 1998, deux fois Ministre (Ministre de Développement Touristique et Ministre de l'agriculture de 2004 à 2005) et Directeur Adjoint de la Coton Tchad de 2009 à 2012. Il n'a pas été accusé de la sorte. Mais comment comprendre qu'étant élu, il pourra détourner l'argent de son électorat ?

Les records historiques pulvérisés par Le président de la CTPD aux deux dernières élections de 2011 et 2016 respectivement communales et présidentielles sont certainement à l'origine de son enlèvement le 13 juillet 2017. Cette arrestation musclée n'a pas obéi à la procédure légale et que les investigations l'ont blanchi en vertu du rapport d'expertise comptable judiciaire que nous détenons. Cela amène à nous poser la question de savoir qui en est le plaignant ? Qu'on le rende public pour que le droit soit dit.

Tout compte fait, c'est une affaire purement politique et que selon la séparation de pouvoir, nous comptons beaucoup sur l'indépendance de notre justice. Chassant la dictature de **Hissein Habré** pour instaurer la démocratie, le président Idriss Deby avait déclaré en décembre 1990 qu'il n'apporte ni or ni argent aux tchadiens mais la liberté. Mais force est de constater que dans la pratique, c'est le contraire. Pour ce faire, nous ne connaissons pas le bien fondé des élections qui sont les principales résultantes de la vraie démocratie.

Nous voudrions en fin demander aux militants et sympathisants de la CTPD de rester soudés, calmes et optimistes quant à l'avenir du parti et la libération imminente de notre président **Laoukein Kourayo Médard**.

Nous demandons aussi à tous les militants de couper toute coopération politique avec les conseillers profito-situationnistes et conspirateurs qui vont certainement et amèrement regretter leur acte.

Le Délégué Régional : **Barkembaye Nathaniel.**

Le SG Comité Départemental de Lac Wey : **Mbaiornom Bérangoto.**

Le SG de la section communale de Moundou : **Noudjitoloum Philémon.**

Moundou le 01-10-2017